

Mémo sur l'annonce le 13 septembre 2017 par l'Autorité de sûreté nucléaire de la surveillance renforcée du CNPE de Belleville-sur-Loire.

La réaction d'EDF à l'annonce de l'ASN Orléans

1. La sûreté est la première des priorités.
2. EDF prend acte de l'annonce faite par l'ASN d'Orléans en amont de sa conférence de presse annuelle organisée le 14 septembre.
3. Tous les points soulevés par l'ASN Orléans font l'objet d'actions correctives engagées depuis 18 mois déjà
4. De fait, le CNPE connaît une surveillance renforcée de l'ASN Orléans depuis fin 2016. Ainsi, l'ASN a déjà réalisé 17 inspections (dont 8 inopinées) depuis le début de l'année tandis qu'elle en avait faite 21 sur toute l'année 2016.

Les faits

1. En 2016, le CNPE de Belleville-sur-Loire a effectivement enregistré un nombre d'événements significatifs pour la sûreté (ESS) en augmentation par rapport à l'année précédente : 42 ESS, dont l'écrasante majorité sont des événements de niveau 0 sur l'échelle INES (8 sont de niveau 1, dont 2 « génériques » c'est-à-dire communs à plusieurs CNPE d'EDF).
En 2015, le CNPE en avait déclaré 31 ; en 2014 il en avait déclaré 29 ; en 2013 il en avait déclaré 39.
A noter : tous les ESS font systématiquement l'objet de déclarations auprès de l'ASN et de communications publiques par le CNPE (lettre mensuelle En Direct, site internet...).
2. En raison de ces résultats insuffisants, identifiés dès mi-année, la Direction du CNPE a engagé en septembre 2016 un Plan d'actions, baptisé Plan de Rigueur Sûreté.
Ce Plan d'actions, présenté dès la fin d'année à l'ASN, est axé sur :
 - a. le renforcement de la culture sûreté et de la qualité d'exploitation et de maintenance, en développant notamment le leadership et les compétences dans le domaine ;
 - b. l'amélioration continue des installations et de leur robustesse, par des investissements conséquents sur les matériels ;
 - c. l'augmentation des savoirs et des savoir-faire.Exemples d'actions : renforcement des formations juste-à-temps (simulateurs de conduite et de maintenance), renforcement de la présence des managers sur le terrain, communication interne multipliée, avec notamment des Journées Sûreté trimestrielles.
3. Le bilan 2016 du CNPE ainsi qu'un point sur le Plan d'actions avait été présenté lors de la réunion annuelle avec l'ASN en mars 2017. L'essentiel de ce bilan ainsi que la mise en place du Plan d'actions avaient été présentés aux élus et à la presse en janvier lors de la présentation des vœux 2017 du Directeur du CNPE.
4. Un nouveau point sur le bilan du CNPE et l'avancement du Plan d'actions a été fait par le Directeur du CNPE devant le Directeur général de l'ASN le 7 septembre. Aucune remarque contradictoire n'a été faite par l'ASN.

Commentaires

A date, les résultats du CNPE de Belleville-sur-Loire montrent des signaux encourageants, avec une dynamique qui va dans le bon sens :

1. Moins d'ESS ont été déclarés à mi-septembre 2017, avec le même niveau exigé de transparence.
2. La présence des managers sur le terrain a été multipliée par 2 ;
3. Le CNPE a d'ores et déjà engagé près de 55 millions d'euros en 2017 pour la maintenance de ses matériels ;
4. Le CNPE engage tous les moyens dont il dispose, y compris l'appui de collègues d'autres CNPE ou des services centraux d'EDF ;
5. L'ensemble des actions engagées se poursuivent et font l'objet d'échanges réguliers avec l'ASN Orléans.